



XXI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du CR28 Sociologie de la jeunesse

Correspondant pour le Congrès : Jean-François GUILLAUME - jean-francois.guillaume@uliege.be

Au nom de quoi ?

Les travaux du CR28 « Sociologie de la jeunesse » s'inspireront des trois axes de la thématique générale : expérience morale des inégalités et émergence des acteurs collectifs ; expérience des controverses et des conflits ; réponses institutionnelles.

Dans nombre d'approches sociologiques, la jeunesse a été considérée comme un temps d'expérimentation, de formation, d'affirmation identitaire. Cette conception de la jeunesse suggère que les engagements individuels sont comme par nature évalués à l'aune de référents normatifs dont certains ont une portée morale parce qu'ils renvoient à l'image d'une vie « bonne » (Taylor, 1989, *Sources of the Self*, Harvard University Press) ou d'une vie « juste ». Aujourd'hui, à l'heure de la post-vérité, l'expérience morale de la jeunesse se limiterait-elle au périmètre tracé par les algorithmes des réseaux sociaux ? Les jeunes se trouveraient-ils emprisonnés dans des bulles moralement homogènes ? Peut-être pas... La production des *Youtubers* atteste d'une vitalité créatrice qui utilise et façonne les réseaux sociaux ; les manifestations récentes où des jeunes dénoncent, revendiquent ou proposent une autre façon de concevoir et d'organiser le monde, semblent montrer qu'une partie de cette jeunesse investit le champ de l'action politique. Mais au nom de quoi les jeunes se mobilisent-ils autour de pratiques novatrices ou inédites, dans des mouvements de contestation publique de l'ordre politique ?

« En 2050, vous serez morts. Pas nous »

Les mobilisations contre le réchauffement climatique ont porté sur le devant de la scène médiatique de nouvelles figures morales, qu'il s'agisse d'individus – bien souvent des jeunes femmes – qui adressent sans ménagement des discours nourris de conviction, de détermination et de dénonciation, aux décideurs politiques, qui entendent poser des gestes quotidiens à la hauteur de leurs revendications ; ou qu'il s'agisse de « la jeunesse » portée à la pointe du combat pour la survie de la planète. Ces luttes collectives naissent-elles de blessures morales ? Ou de l'inquiétude des jeunes face à l'avenir que leurs aînés leur ont préparé ?

Les jeunes leaders

Que résulte-t-il de ces engagements nourris d'une affirmation morale plus ou moins affirmée, plus ou moins circonscrite ? Le sentiment de s'être élevé au rang de sujet individuel ? D'avoir pris part à

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès :

<https://congres2021.aislf.org/>

Appel à communications du CR28

Sociologie de la jeunesse

une œuvre collective ? Comment ces jeunes qui s'affirment en tant que leaders d'une mobilisation collective, s'en sortent-ils dans le quotidien ? Leur engagement public constitue-t-il un épisode dans leur parcours biographique ou tend-il à configurer plus solidement et plus durablement une identité singulière ?

De la morale au droit

Si les détenteurs du pouvoir public accueillent favorablement certaines formes de mobilisation des jeunes, parce qu'ils y voient la marque de futurs électeurs soucieux d'un avenir solidaire et responsable, ils font preuve de moins de bienveillance pour d'autres pratiques juvéniles. Il en va ainsi de celles qui privilégient l'affrontement violent, la destruction de biens publics, la mise en danger de son intégrité physique ou de celle d'autrui... La définition des limites à placer aux luttes proprement politiques dans lesquelles les jeunes s'engagent devient l'enjeu d'une lutte où se joue la suprématie symbolique des références morales sur le droit, et vice-versa. Certains objets de lutte et/ou certains contextes institutionnels seraient-ils plus propices que d'autres à l'affrontement entre la morale et le droit ?